

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COORDINATION LOISIRS HANDICAP

2019



PRÉAMBULE

- **RAPPEL DES ACTIVITÉS DE 2017 À 2019** p.3
- **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019**
 - 1 - Financement de la CAF p.4
 - 2 - Entretiens familles p.4
 - 3 - Nombre d'enfants et jeunes en situation de handicap accueillis par secteur p.5
 - 4 - Interventions sur site p.5
 - 5 - Travail partenarial p.6
 - 6 - Formations 2019 p.7
- **PROJETS À VENIR** p.8



RAPPEL DES ACTIVITÉS DE 2017 À 2019

- **Création du poste de coordinatrice loisirs handicap** en 2017 grâce au dispositif de la CAF : appel à projet visant à faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap et Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)
- **Écriture du projet de coordination de l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap** au sein des structures du pôle Enfance Jeunesse puis mise en place des protocoles pour chaque service à savoir la petite enfance, les accueils de loisirs, les clubs de jeunes.
- **Élaboration d'une plaquette de communication** à destination des familles et des partenaires
- **Visites** des structures du pôle enfance jeunesse
- **Interventions sur site** en fonction des besoins des équipes
- **Entretiens** familles
- **Présentation et rencontre** des partenaires
- **Formations** pour les professionnels
- **Sortie Karting** en famille
- **Actions de sensibilisation au handicap** auprès des enfants et des jeunes

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

1 - FINANCEMENT DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Subvention de fonctionnement de la CAF pour l'année 2019

L'appel à projet répondant à la Mise en oeuvre de projets visant l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire.

Au titre de l'année 2019, une subvention de 30 843 euros a été attribuée à la Ville de Rueil Malmaison.

→ Pour les EAJE 2822 euros

Actions financées :

- Renfort de personnel.

→ Pour les Accueil de loisirs : 28021 euros

Actions financées :

- Intervention d'un psychologue ;
- Intervention d'une thérapeute ;
- Renfort personnel ;
- Formation.

→ Subvention de la CAF pour le contrat enfance jeunesse

- Financement du poste de coordination loisirs handicap.

2 - ENTRETIENS FAMILLES

La relation avec les familles est indispensable pour préparer l'accueil de l'enfant et suivre son parcours afin d'être dans une continuité pédagogique tout au long de son accueil dans les structures de la Ville.

Cette année a permis de poursuivre le travail mis en place depuis maintenant 3 ans, de rencontrer de nouvelles familles afin de toujours mieux accueillir et accompagner les enfants en situation de handicap.

Nombres de familles reçues en entretien en 2019

Crèches	Accueils de loisirs	Clubs de jeunes
3 familles	15 familles	9 familles

3 - NOMBRE D'ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP ACCUEILLIS PAR SECTEUR SUR L'ANNÉE 2019

En lien avec la coordinatrice loisirs handicap, tous les professionnels de la petite enfance aux clubs de jeunes, travaillent en transversalité. Ce qui permet d'accompagner la famille et l'enfant tout au long de son parcours sur chaque structure accueillante.

Crèches	6 enfants	Pas d'enfant en cours de reconnaissance
Accueils de loisirs	46 enfants (mercredi)	15 enfants (soirs)
Clubs de jeunes	2 jeunes (mercredi)	6 jeunes (vacances)

4 - INTERVENTIONS SUR SITE EN FONCTION DES BESOINS DES ÉQUIPES ET DES FAMILLES

Nombres de familles reçues en entretien en 2019

Crèches	Accueils de loisirs	Clubs de jeunes
5 interventions	37 interventions	17 interventions

Les interventions sur sites permettent de rencontrer les équipes et de les accompagner en complément des temps de formation et/ou des temps d'échanges. Des temps d'observation sont mis en place à la demande de la direction afin d'accompagner l'enfant et l'équipe.

En crèche, la rentrée à l'école est préparée en amont grâce à des entretiens avec l'équipe de direction et les parents et parfois d'autres partenaires (CMP, CAMPS, ECOLE...). Cela permet de mieux organiser la rentrée en mettant en place des adaptations et parfois d'accompagner la famille pour une demande d'AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap).

En accueil de loisirs, nous travaillons sur le suivi des enfants déjà accueillis avec des temps d'accompagnements et d'échanges. Nous continuons d'accueillir les enfants en situation de handicap sur les différents accueils de loisirs de la Ville avec toujours la même démarche : un entretien avec la famille et un temps d'adaptation afin de préparer au mieux l'accueil. L'accueil de loisirs mixte Joëlle Prudhomme accueille les enfants valides et en situation de handicap les mercredis et les vacances scolaires avec le projet de vivre ensemble dans le respect des envies et du rythme de chacun.

En clubs de jeunes, une réelle continuité du parcours est mise en place avec le suivi du livret et le lien avec les précédentes ou autres structures accueillantes (accueils de loisirs, SESSAD...) ainsi qu'avec des temps de préparation avec l'équipe et la famille.

5 - PARTENARIAT ET PROJETS AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

- Actions de sensibilisation pour les enfants des accueils de loisirs pendant les vacances.
- En partenariat avec la maison de l'autonomie, actions de sensibilisation dans les écoles.
- En partenariat avec la charte Rueil Handicap, un projet lecture avec les classes ULIS et les collèges en lien avec la nuit de la lecture.
- Sensibilisation aux handicaps auprès des équipes.
- Mise en place de temps de formation pour les professionnels.
- Sensibilisation à l'autisme avec le SESSAD les papillons blancs.
- Collaboration avec le SESSAD pour l'accueil de jeunes (action de sensibilisation à l'autisme, temps de travail avec les éducatrices...).
- Mise en place de temps d'échange avec le CITL (centre d'initiation au travail et aux loisirs) et les clubs de jeunes, mise en place de temps d'activité en commun.
- En partenariat avec la DRHF et la maison de l'autonomie, organisation et mise en place du duo days.
- Intégration du réseau de formateurs internes afin d'organiser des formations pour et avec les professionnels du pôle.
- Sortie karting en famille un week-end (parents, enfants porteurs de handicap, fratries).
- Accueil de jeunes en séjour été 2019.
- Travail en partenariat avec l'Éducation Nationale (nuit de la lecture, sensibilisation au handicap, participation aux réunions d'équipe de suivi de scolarisation...).



6 - FORMATIONS 2019

Formations suivies par les professionnels du pôle enfance jeunesse

FORMATION CNFPT

L'accueil de l'enfant porteur de handicap âgé de 4-11 ans.

Date : 19, 25, 26 mars 2019.

4 Animateurs, 1 ATSEM.

FORMATION SAIS

L'accueil d'enfant avec des troubles autistiques.

Date : 8 avril 2019.

2 Animateurs.

FORMATION UNAPEI

Connaitre et utiliser les fondamentaux de la relation d'aide.

Date : 6 et 7 juin 2019.

11 Animateurs, 1 coordinatrice, 3 professionnelles de la petite enfance.

FORMATION SAIS

La gestion des troubles du comportement et de la trisomie 21.

Date : 12 novembre 2019 & le 26 novembre 2019.

1 Animateur.

PETITE ENFANCE

La trisomie 21, repérage précoce des troubles du spectre de l'autisme avec ou sans trouble du comportement.

Date : 15 octobre 2019 & le 3 décembre 2019.

2 Professionnelles de la petite enfance.

FORMATION SESSAD LES PAPILLONS BLANCS

Sensibilisation à l'autisme .

Date : 14 octobre 2019 (9 Animateurs) & 18 octobre 2019 (14 Animateurs).

Au total 48 agents formés.

PROJETS À VENIR

- Mise en place du livret d'accueil de la petite enfance aux clubs de jeunes.
- Poursuivre l'accueil des jeunes en situation de handicap dans le cadre des séjours vacances (en cours de finalisation).
- Actions de sensibilisation auprès des familles qui ont parfois du mal à accepter le handicap des autres enfants. Constat d'un certain manque d'indulgence, de craintes face à la différence.
- Continuer le plan de formation grâce au financement de la CAF.
- Poursuivre le travail avec les associations sportives afin de proposer des activités aux enfants et jeunes en situation de handicap.
- Formation en binôme pour les professionnels du pôle enfance jeunesse